



PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE L'ISLET  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AUBERT

## AVIS PUBLIC

**AVIS PUBLIC est donné aux personnes intéressées que :**

Lors de la séance du conseil municipal du 9 juin 2020, les projets de règlements d'urbanisme suivants ont été déposés et adoptés à l'unanimité par les élus municipaux dans le but d'assurer leur concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé de remplacement de la MRC de l'Islet, à savoir :

**PROJET DE RÈGLEMENT # 490-2020 AMENDANT LE RÈGLEMENT #481-2019  
RELATIF AU PLAN D'URBANISME**

Ce projet de règlement regroupe des dispositions particulières qui permettent de préciser les objectifs de la municipalité en matière de protection de l'environnement à même son plan d'urbanisme et comment elle prévoit les mettre en œuvre, au cours des prochaines années, afin de préserver et d'améliorer la qualité de vie de son milieu ambiant.

**PROJET DE RÈGLEMENT # 491-2020 AMENDANT LE RÈGLEMENT #485-2019  
RELATIF AU ZONAGE**

Ce projet de règlement regroupe des dispositions particulières qui permettent de préciser, de modifier et d'ajouter certaines définitions à son règlement de zonage en vigueur dans le but que la municipalité puisse offrir une application rigoureuse et adéquate de sa réglementation d'urbanisme.

**Les membres du conseil municipal seront appelés à procéder à l'adoption de ces deux règlements d'urbanisme lors de leur séance ordinaire du 8 septembre 2020 qui se tiendra à huis clos à la salle du conseil municipal sise au 14 rue des Loisirs à Saint-Aubert. Une copie de ces règlements est disponible sur le site internet de la municipalité ou sur demande au 418-598-3368 Poste 202.**

**TOUTE PERSONNE INTÉRESSÉE PAR L'ADOPTION DE L'UN OU L'AUTRE DE CES DEUX RÈGLEMENTS PEUT FAIRE CONNAÎTRE LEUR QUESTIONNEMENT, COMMENTAIRE OU OPPOSITION EN TRANSMETTANT LEUR AVIS ÉCRIT À L'ADRESSE POSTALE SUIVANTE AU PLUS TARD LE 8 SEPTEMBRE À 15H00 :**

**Municipalité de Saint-Aubert**

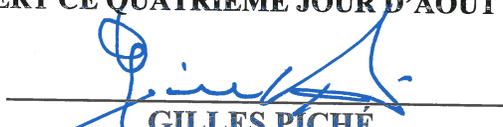
**14 rue des Loisirs**

**Saint-Aubert (Québec)**

**GOR 2RO**

**ou par courriel : [administration@saint-aubert.net](mailto:administration@saint-aubert.net)**

**DONNÉ À SAINT-AUBERT CE QUATRIÈME JOUR D'AOÛT DE L'AN DEUX MILLE VINGT.**

  
\_\_\_\_\_  
**GILLES PICHÉ**  
Directeur général et Secrétaire-Trésorier

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

**Je, soussigné, GILLES PICHÉ, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Aubert, MRC de l'Islet, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la loi.**

**EN FOI DE QUOI, J'AI SIGNÉ CE CERTIFICAT, LE QUATRIÈME JOUR D'AOÛT DE L'AN DEUX MILLE VINGT.**

  
\_\_\_\_\_  
**GILLES PICHÉ**  
Directeur général et Secrétaire-Trésorier